L’organisation de la démocratie à Athènes.

Le document est constitué de 6 cadres. La légende précise les liens existant entre les éléments de l’organigramme.
La lecture se fait à partir du bas.
Elle permet de comprendre l’organisation des pouvoirs :
- les non-citoyens exclus du droit de vote ;
- au-dessus, les citoyens ;
- encore au-dessus, l’Ecclésia ;
- à gauche, l’Héliée ;
- à droite, la Boulê ;
- tout en haut, les dix stratèges.

L'organisation de la démocratie à Athènes

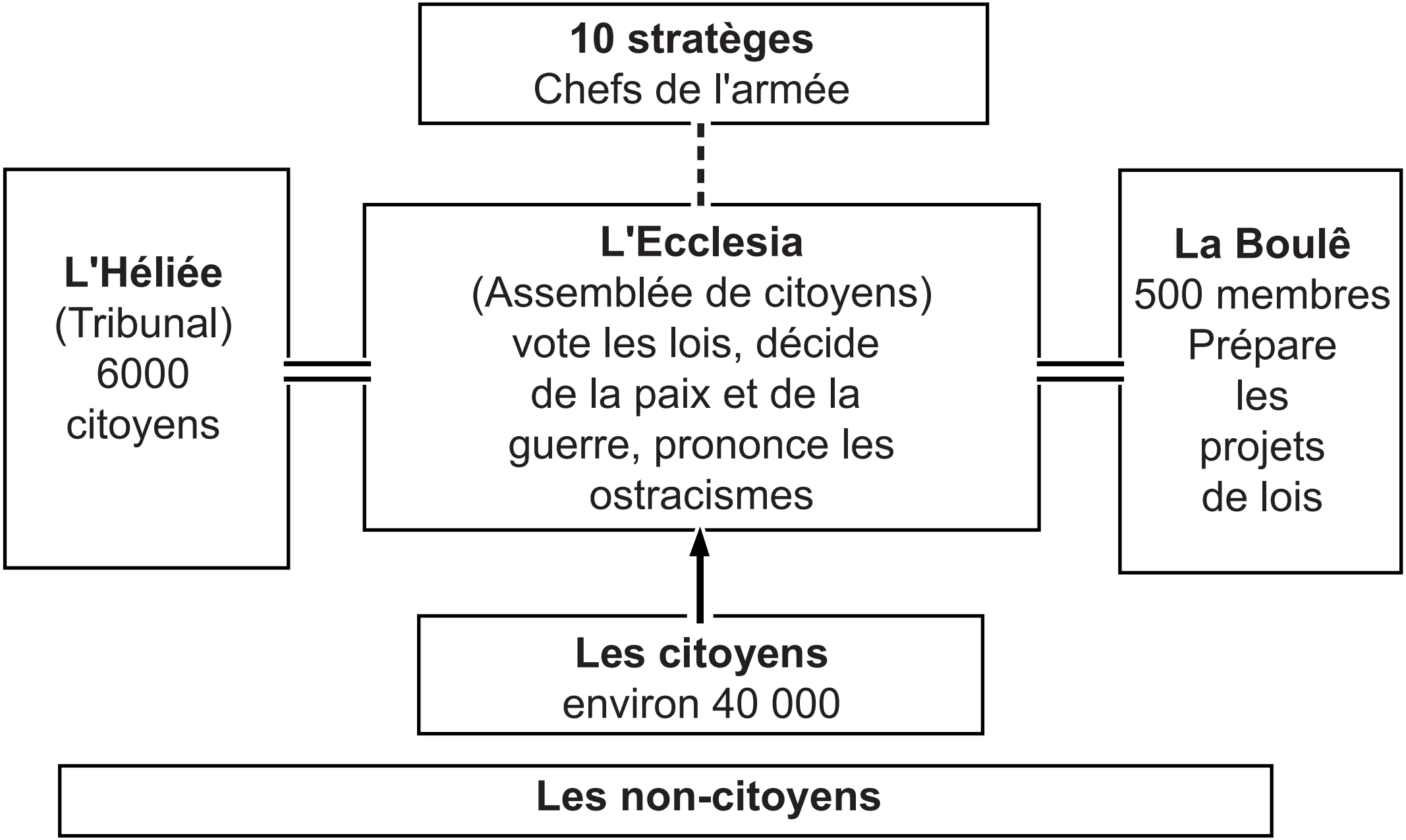

© INSHEA-SDADV-2010-2011

L'organisation de la démocratie à Athènes (légende)

Election (pour 1 an)

Tirage au sort (pour 1 an)

Participation directe (4 fois par mois)

© INSHEA-SDADV-2010-2011